

## CONCLUSIONS

GENEVIÈVE BASTID BURDEAU

*Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne (Université Paris I)  
Membre du Cuatorium de l'Académie de Droit international de La Haye*

La journée dédiée à Yves Daudet a été voulue par ses promoteurs comme une fête et ce fut une fête dans tous les sens du terme, caractérisée comme les vraies fêtes, par un feu d'artifice, celui de l'esprit, du cœur, de la reconnaissance et de l'amitié entremêlés. Comme d'un feu d'artifice les heureux participants à cette journée ont vu les vifs et fulgurants éclats : assauts d'interventions brillantes et rapides, se succédant selon un rythme enjoué et soutenu, ménageant sans cesse l'intérêt, la curiosité et presque la nostalgie de chaque fusée déjà retombée. Les organisateurs de cette journée, ses fidèles disciples d'Aix, Sandrine Maljean-Dubois, Karine Bannelier-Christakis, Théodore Christakis, Marie-Pierre Lanfranchi, et de Paris, Anne-Thida Norodom, auront créé, en matière d'hommage, une référence dont on se souviendra. Le présent ouvrage restera le témoignage de ce moment marquant.

La qualité de cette journée tint d'abord au fait qu'elle fut une illustration des multiples étapes d'un parcours universitaire particulièrement divers et fécond et le reflet fidèle des intérêts d'Yves Daudet et de sa manière particulière d'aborder le droit international et de le parcourir. Chaque internationaliste a, à cet égard, sa manière propre. Celle d'Yves Daudet se caractérise d'abord par *l'ouverture* : attiré par le droit international dans sa dimension la plus vaste, il a été naturellement attiré par le rôle éminent des Nations Unies. Il s'est intéressé à de multiples facettes de l'action de l'organisation et au rôle joué par les différents acteurs qui ont contribué à l'expansion du rôle de l'organisation, avec lesquels il a développé des rapports divers, qu'il s'agisse des fonctionnaires, des membres des délégations des Etats, des juges, sans oublier les secrétaires généraux, M. Kofi Annan dont il a soutenu la nomination comme Docteur Honoris Causa de l'Université de Paris I et qu'il a accueilli avec un discours mémorable, ou de M. Boutros Boutros Ghali dont il a été le collaborateur attentif dans le cadre du Curatorium de l'Académie de droit international.